

NOTRE POLITIQUE QSE

En tant que professionnels de la route, il est primordial d'afficher clairement une volonté et surtout des actes, garantissant une gouvernance pragmatique des trois axes du Développement Durable :

- la préservation de l'environnement global
- une croissance soutenable
- un développement sociétal.

Cetup s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des principes de fonctionnement, ci-dessous énumérés, et à les respecter dans le temps.

Article 1 : Respect des Lois, des Réglementations et des Normes

Cetup s'engage à respecter les lois, les réglementations en vigueur, les normes et les accords Clients et Parties Intéressées.

Article 2 : Respect des valeurs

Nous nous engageons à promouvoir nos valeurs : Qualité, Sécurité, Image, Développement Durable et Développement Sociétal, notamment par le respect des processus mis en place, par un environnement de travail agréable et adapté, par la modernisation permanente de nos véhicules et de nos outils informatiques, par une tenue identifiable à nos couleurs, par la pratique de l'éco-conduite, par le savoir-être de tous nos collaborateurs auprès de nos parties intéressées et par l'accompagnement de chacun.

Article 3 : Croissance soutenable et pérennité de l'entreprise

Dans sa volonté d'amélioration continue, Cetup s'efforce d'optimiser sa performance et celle de ses clients au travers de gains de productivité. Nous cherchons à mettre en œuvre les meilleures pratiques professionnelles et obtenir une « juste » rémunération de nos services.

La maîtrise de la croissance de l'entreprise s'appuie sur le développement de partenariats, comme Global Compact, ADEME, véhicule H2, Toucango.

Article 4 : Relation client

Nous nous engageons à construire une relation privilégiée et professionnelle avec nos clients, afin d'apporter une solution personnalisée à leurs besoins.

Article 5 : Délai d'intervention et d'exécution

Nous intervenons dans les délais convenus, sur tout le territoire européen, dans le respect des normes en vigueur et de la sécurité de chacun. Pour ce faire, nous utilisons l'ensemble des moyens qualitatifs, sécuritaires et respectueux de l'environnement, déployés au sein de l'entreprise.



Article 6 : Information en temps réel

Cetup veille à informer le client en temps réel de l'avancement de sa mission, du positionnement de ses produits et de toute anomalie éventuelle grâce à un système de géolocalisation et un logiciel métier.

Article 7 : Accompagnement des collaborateurs

A son intégration, chaque collaborateur est formé aux métiers et aux valeurs de Cetup ainsi qu'aux exigences des clients. Des entretiens professionnels sont réalisés et alimentent un plan de formation continue.

Les responsables sont en vigie constante pour apporter protection au collectif et évolution au sein des carrières.

Article 8 : Écoute des salariés

Conscient que l'Homme est partie prenante de son système de production, la Direction de Cetup s'engage dans la concertation des salariés et de leurs instances représentatives (CHSCT, CE, DP).

Article 9 : Adaptation au changement climatique

Afin de réduire notre empreinte environnementale, nous investissons dans du matériel éco-performant. Nos parcs informatique et automobile sont renouvelés régulièrement en prenant en compte la performance environnementale du cycle de vie comme l'un des critères d'achat prioritaire.

Article 10 : Réduction de la consommation des ressources naturelles

Nous favorisons la dématérialisation des données pour réduire la consommation de papier, d'encre et d'autres consommables. De même nous privilégions la réutilisation des véhicules et du matériel informatique en état de fonctionnement. Nous mesurons et veillons à nos consommations (eau et énergies).

Article 11 : Prévention Précaution Protection

L'évaluation régulière des risques encourus à chaque poste de travail est la base du progrès continu des conditions de travail. La présence d'un préventeur sécurité et l'analyse des incidents aide à la gestion des situations d'urgence.

Article 12 : Communication

Des informations sont régulièrement envoyées à toutes nos parties intéressées et des événements sont régulièrement organisés.

Fait à Saint Egrève le 21/06/2017

Pour Cetup,
Laurence CAPOSSELE et Jean-Pierre CAPOSSELE,
co-fondateurs et co-dirigeants

